



Reconnaissance de dette non honoree

Par **martineseli**, le **28/09/2011** à **11:41**

Bonjour,
J'ai prêté il y a 4 ans à un ami, la somme de 10 000 euros. Il m'a signé une reconnaissance de dette en bonne et due forme.
Il m'a remboursé 3000 euros les deux premières années, mais depuis plus d'un an, silence total malgré mes relances téléphoniques.
Je connais son nom, son adresse et sais qu'il est à présent, à son compte.
Je suis bien décidé à récupérer mon argent ! Que dois je faire ?
Porter plainte à la police, m'adresser à un avocat ?
Merçi de me renseigner. Martine

Par **mimi493**, le **28/09/2011** à **11:50**

LRAR de mise en demeure de rembourser qu'à défaut vous saisirez la justice.
S'il continue à refuser, vous allez au tribunal d'instance pour faire la procédure

Par **amajuris**, le **28/09/2011** à **13:20**

bjr,
après une mise demeure infructueuse, demandez au juge d'instance de rendre une ordonnance d'injonction de payer.
pas besoin d'avocat.